Image not found or type unknown

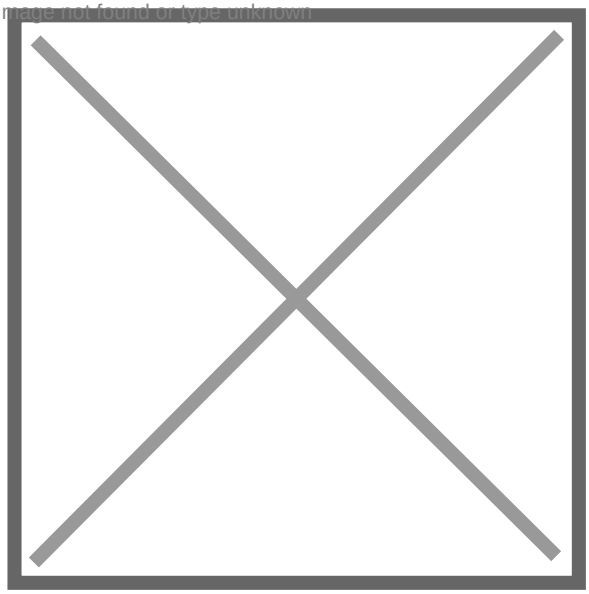

# Abusée par un vendeur de voitures

Par **puddira**, le **10/06/2011** à **19:01**

Bonjour,
J'ai acheté le 19 05 2011 une voiture d'occasion auprès d'un vendeur professionnel par le biais de LA CENTRALE AUTOMOBILE. Le Marchand en question avait racheté ce véhicule chez un concessionnaire automobile. Lors de mon achat le marchand me fourni les document pour l'immatriculation de mon véhicule. Quelques dix jours plus tard je me rend a la préfecture pour refaire l'immatriculation a mon nom , mais surprise un document est manquant pour pouvoir poursuivre.C'est la déclaration d'achat entre le concessionnaire vendeur et le marchand acheteur.J'ai de suite téléphonée au marchand qui,prétextant l'oublie ,me dit qui va me l'envoyer au plus vite.Depuis l'attend et touts mes messages téléphoniques,vu que j'arrive plus a l'avoir de vive voix ,restent sans réponse. A savoir que on peut difficilement le rencontré a son garage .HELP IL me reste que quelques jours et le délais d'un mois pour l'immatriculation sera passe'. Comment je doit faire? merci de votre aide.

Par **mimi493**, le **10/06/2011** à **19:58**

LRAR de mise en demeure de fournir le document sous huitaine, sinon, vous le poursuivrez en justice

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés